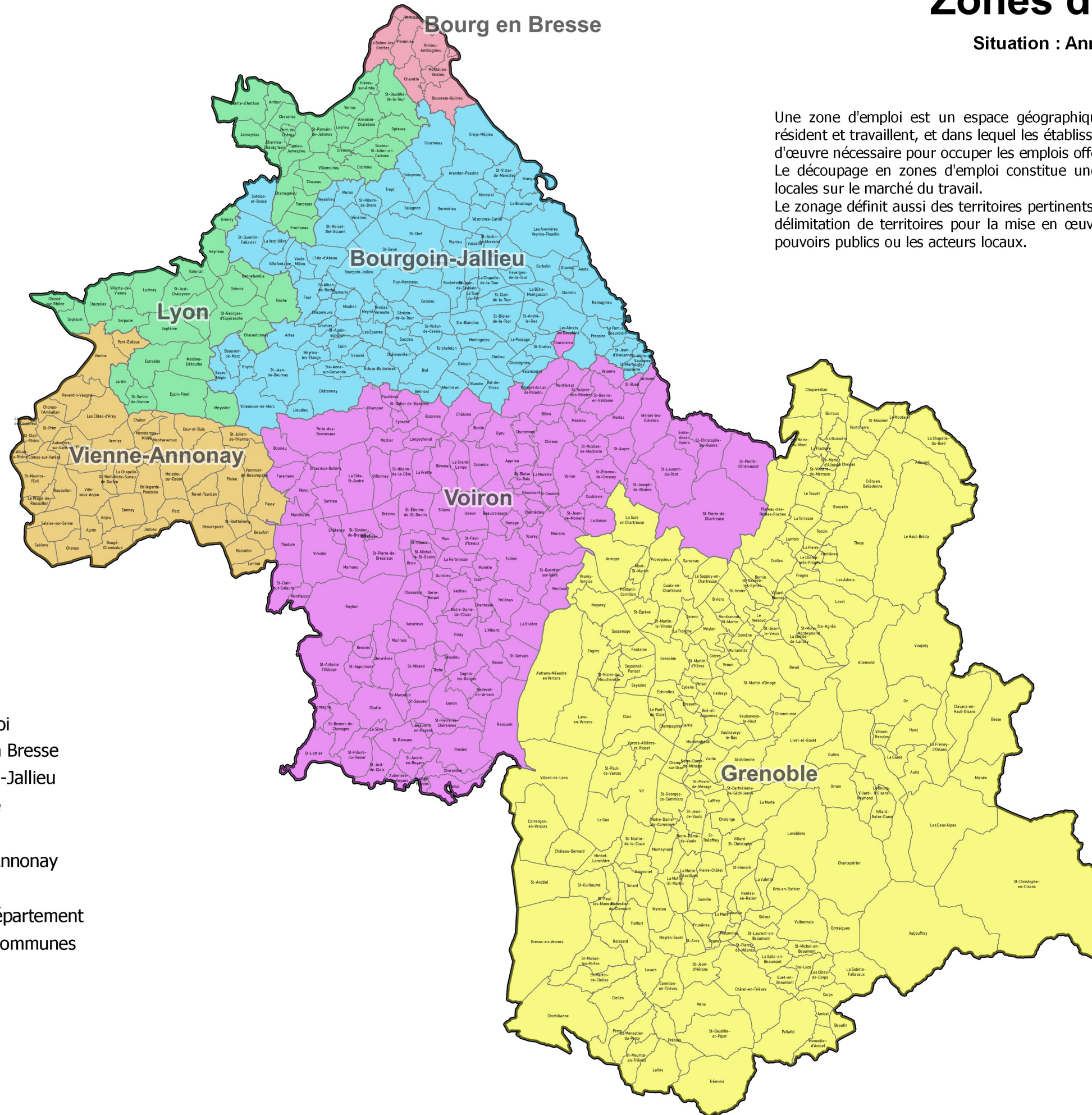


Zones d'emploi

Situation : Année 2020



Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.
 Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.
 Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Zones d'emploi

- Bourg en Bresse
- Bourgoin-Jallieu
- Grenoble
- Lyon
- Vienne-Annonay
- Voiron
- Limite département
- Limites communes

0 10 20 30 km